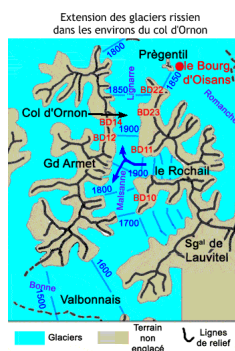


L'extension maximum des glaciers

Dans cette région, nous disposons des cinq sites suivants :

1. Les **Prairies de l'Alpe** (site **BD10**, altitude 1850 m), dépôts glaciaires rissiens figurant sur la carte géologique **La Mure**, sur une arête où ils n'ont pu être abandonnés que par le glacier de vallée,
2. Le site de **La Montagne** (site **BD11**, altitude 1800 m), qui indique une surface de glacier voisine de 1900 m,
3. La moraine de **Piancol** (site **BD12**, altitude 1920 m) donnée comme post-würmienne par la carte géologique **La Mure**, mais que sa colonisation parfaite par la végétation nous incite à dater plutôt du Riss ou, selon la remarque faite précédemment, d'un Würm très ancien. La forme rectiligne de cette moraine, située au col même, plaide pour une formation commune aux deux glaciers qui s'y affrontaient : celui du **Grand Armet**, en route vers la **Roizonne** et le **Drac** et celui du **Rochail**,
4. Le rebord d'auge situé sous les **Mayes** (rive gauche de la **Lignarre**, site **BD14**, altitude 1820, soit une surface de glacier proche de 1920 m),
5. Le rebord d'auge **BD22**, à la cote 1840 m, situé sur l'épaule de l'arête nord-ouest de la **Tête de Louis XVI**. Au dessus de ce rebord s'étend, sur 200 m une épaule pratiquement horizontale, à 1844 m.

Ceci met la surface du glacier à cet endroit à 1940 m environ. La prise en considération de ces sites conduit à une altitude de surface du glacier du maximum voisine de 1920 m dans les parages du col d'**Ornon**. Rapproché de la valeur 1850 m au-dessus du **Bourg d'Oisans**, ce chiffre permet de penser que le glacier ouest du **Rochail** jouait ici, à cette époque, un rôle prépondérant. Parvenu dans la vallée de la **Malsanne**, il envoyait bien une partie de ses glaces rejoindre, par le **Valbonnais**, le glacier du **Drac** mais une autre partie s'écoulait, par le col d'**Ornon** et la **Lignarre**, vers la **Romanche**. Il existait donc alors, à 1920 m environ, une selle glaciaire au dessus de **Chantelouve**.



A la décrue glaciaire, par contre, la faible altitude du **Rochail** ne devait pas permettre le maintien de cette situation et le col d'**Ornon** devait laisser passer une diffluence dans le sens nord-sud, de la **Romanche** vers le **Drac**, ce qui était également le cas pendant le Würm [G. Monjuvent 1978]. À l'appui de cette thèse, on notera que le profil en long des vallées,

supposées débarrassées de leur remplissage post-würmien - bien que la position exacte du "vrai" col d'**Ornon** sous ce remplissage ne soit pas connue - montre une pente sensiblement égale des deux versants du col et non un profil classique dissymétrique de diffluence.

Les travaux de terrassement de la piste de ski du col d'**Ornon** ont mis à jour de nombreux éléments de granite, bien entendu allochtone. Ces dépôts culminent à l'altitude de 1650 m (site **BD23**). À proximité immédiate, le versant ouest de la montagne montre, à 1630 m environ, une ébauche de terrasse au-dessus de laquelle la pente se relève nettement.

Nous voyons ici l'œuvre du glacier würmien de la **Romanche**, diffluant par le col d'**Ornon**.

L'altitude est en effet tout à fait compatible avec celle de ce glacier au-dessus de **Bourg d'Oisans**, de l'ordre de 1780 m (voir le graphique à la page sur la [vallée de la Romanche](#)).
